

Deliveroo, Uber Eats et Frichti prêts à améliorer les conditions de travail des indépendants ?

Quinze plateformes employant des travailleurs indépendants, dont Deliveroo, Uber Eats et Frichti, ont annoncé mardi lancer une Association des plateformes des indépendants (API) et se doter d'une "charte de bonnes pratiques" censée améliorer conditions de travail et rémunérations.

Cette démarche est annoncée le jour de l'adoption définitive du vote du projet de loi d'orientation des mobilités (Lom) par un ultime vote de l'Assemblée nationale dans la soirée.

Celui-ci fixe un socle d'obligations pour les plateformes employant des chauffeurs VTC et coursiers - droit à la déconnexion et transparence au niveau du prix des courses - et prévoit que des « chartes sociales complémentaires » puissent être mises en place par les plateformes, qui devront être homologuées par l'administration.

Mardi, 15 plateformes ont annoncé dans un communiqué adhérer à l'API - outre les trois déjà citées, Brigad, Meero, Stuart, StaffMe, Comet, MyWorks, Brigad, Crème de la crème, Manners, Jobypepper, Expedicar, Student Pop - afin « d'approfondir le dialogue social » au sujet des travailleurs indépendants et

d'instaurer une concertation avec le gouvernement.

L'association veut intervenir dans tous les secteurs où les plateformes exercent: transport, livraison, jobs étudiants, hôtellerie restauration, auto-écoles, bricolage, garde d'enfants.

L'API aura une « double fonction de représentation des plateformes auprès des pouvoirs publics et de dialogue social pour faire en sorte que des comportements éthiques et vertueux soient mis sur la table », a déclaré à l'AFP son président Hervé Novelli, ancien secrétaire d'État aux PME et créateur du régime de l'autoentreprise en 2008. « Les travailleurs indépendants prennent leur place à côté du salariat. Mieux vaut réguler qu'interdire », a-t-il ajouté.

Les adhérents à l'API ont signé une « charte de bonnes pratiques » qui « n'a rien à voir avec les chartes créées par la Lom », « c'est une charte de valeurs éthiques autour de laquelle les plateformes se regroupent », hors homologation administrative, a précisé à l'AFP Jean-Baptiste Achard, cofondateur de StaffMe.

Celle-ci comprend six axes de travail, dont l'amélioration des « protections sociales » des travailleurs indépendants tout en « préservant les spécificités » du régime du travail indépendant et l'instauration des « dispositifs permettant un dialogue social » entre travailleurs et plateformes.

Financer la formation et fixer une rémunération attractive pour les travailleurs indépendants, clarifier le cadre réglementaire et « fluidifier » les liens entre administration et plateformes sont les quatre autres axes. Les plateformes précisent en outre s'engager à « favoriser le prélèvement des cotisations sociales et fiscales ».

« On n'y croit pas du tout », a réagi auprès de l'AFP Jean-Daniel Zamor, président du collectif des livreurs parisiens Clap, craignant un « écran de fumée » qui ne changera rien aux conditions de travail.

De son côté, la plateforme de livraisons de repas Deliveroo, qui revendique faire travailler 11.000 livreurs dans plus de 300 communes en France, a annoncé lundi créer un « forum des livreurs »: une « instance de consultation » réunissant « des représentants élus par les livreurs et la direction » pour « échanger autour de sujets stratégiques » allant « de la sécurité aux avantages sociaux, en passant par le design des équipements et kits ».

M. Zamor voit là un moyen de « couper l'herbe sous le pied de collectifs comme le Clap » et une instance qui « risque de ne pas être représentative ». Craignant que les représentants élus n'aient aucun pouvoir, il estime que ce forum vise à « faire croire à un dialogue social qui n'existe pas ».

Article écrit par MADDYNESS AVEC AFP